

Nomination de StratRisk Partners GmbH en tant qu'administrateur indépendant⁽¹⁾

StratRisk Partners GmbH

% Sarya AG - Chamerstrasse 174 - 6300 Zug

UID : CHE-401.079.309

StratRisk Partners GmbH désigne Madame Carinne Brouillon, administrateur délégué, comme représentant permanent pour l'exercice du mandat d'administrateur de Financière de Tubize.

Carinne Brouillon (60 ans)

Formation

1990 Institut de Pharmacie Industrielle de Lyon, Lyon, France, Marketing Management
1990 Faculté de Pharmacie de Lyon, Lyon, France, PharmD

Expérience professionnelle

2018-2024	Boehringer Ingelheim, Allemagne
2020-2024	Head of Human Pharma, Membre du conseil d'administration
2018-2020	Head, Global Therapeutic Areas
1997-2018	Janssen (Johnson & Johnson)
2014-2018	Global Commercial Strategy Leader Neuroscience, NJ, USA
2012-2014	President, Janssen Therapeutics, NJ, USA
2010-2012	Managing Director Alpine Cluster (Switzerland & Austria), Suisse
2009-2009	Managing Director Switzerland, Suisse
2007-2009	Vice President, Therapeutic Unit, France
2005-2007	Executive Director, CNS Business Unit, France
2003-2005	EMEA Business Director Nephrology & New Business Development, France
2003-2003	European Issues Management Director, France
2000-2002	Chronic Renal Failure Business Unit Director, France
1999-2000	Marketing Director Hospital Business Unit, France
1997-1999	Surgery & Anesthesiology Product Manager, France
1996-1997	FDM Pharma, France, Business Development Manager
1991-1995	bioMerieux, France
1995-1995	Microbiology Marketing Manager
1991-1994	Coagulation Product Manager

Mandat d'administrateur actuel

Munich Re (depuis 2021), Membre du Supervisory Board

Recommandation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration exprime à l'unanimité un avis favorable pour la candidature StratRisk Partners GmbH avec Madame Carinne Brouillon comme représentant permanent. Cette dernière dispose des qualités, des compétences, des connaissances, de l'expérience et de l'intégrité pour apporter une contribution précieuse au fonctionnement du conseil d'administration. Elle s'est engagée à avoir une disponibilité suffisante pour l'exercice de son mandat. Le Conseil confirme que la candidature de StratRisk Partners GmbH, satisfait aux critères d'indépendance de l'article 7:87, §1 du Code des sociétés et des associations et du principe 3.5 du Code de gouvernance d'entreprise de 2020 et ne pas avoir d'indication d'un élément qui pourrait mettre en doute l'indépendance de StratRisk Partners GmbH.

(1) Pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2030.